



C.C.A.S. de Cerny

Essonne

Compte rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Séance du 16 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 16 septembre à 16h, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Présidente, à la suite de la convocation adressée le 9 septembre 2022.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes LEPAGE, CARPENTIER, et BARBERI

Absents excusés : M. CARNOT, Mmes MATISSE, SAINGERY et FRANCISCO

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBERI

Le compte rendu de la séance du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale du 15 avril 2022 est approuvé.

Décisions de la Présidente

- Les décisions numérotées 05-2022-8.2, 09-2022-8.2, 10-2022-8.2, 11-2022-8.2, 12-2022-8.2, 13-2022-8.2, concernent l'attribution de secours. Elles ne sont pas communicables.
- Décision n° 06-2022-7.1 : Clôture des régies d'avances et de recettes de la halte-garderie
- Décision n° 07-2022- 7.1 : Clôture de la régie de recettes relative aux repas des personnes âgées
- Décision n° 08-2022-7.1 : Avenant n° 1 à l'acte constitutif de la régie de recettes relative aux dons

N°	Délibération	Vote
1	Délib. n° 2022 / IV / 1 - 7.1 : Le Conseil d'administration fixe le montant de la participation au repas mensuel des personnes âgées à 6,00 €/repas	5 voix POUR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.